

## Visite du Président de la République et de la Ministre de la santé

# Table ronde : la précarité

à Poitiers, au Relais Georges Charbonnier, le 26 01 2017 de 17h00 à 18h00

Dr Pierre FRONTY, président du conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Vienne  
et président de l'AOSIS



En face, le Président François HOLLANDE

A sa gauche : la Ministre de la santé, Marisol TOURAINE

A sa droite : le Député Maire de Poitiers, Alain CLAEYS

Puis : le Président de Toit du Monde, Lakhdar ATTABI

Puis : le Président du CDO des chirurgiens-dentistes et AOSIS, Pierre FRONTY

Puis : Madame le professeur Virginie MIGEOT (CHU) etc.

M. le Député Maire, Alain CLAEYS, explique le fonctionnement du Relais Georges Charbonnier (RGC), cette structure unique et originale. Elle est dirigée par quatre institutions, ce qui démontre bien la nécessaire pluridisciplinarité en matière d'assistance aux plus démunis :

Le CCAS, le CHU, le CHL (hôpital psychiatrique) et Toit du monde et les intervenants extérieurs, dont l'AOSIS\*. Chacun apporte son témoignage en échangeant avec le Président sur la façon dont les personnes en situation de précarité sont accueillies ici.

**(\*)AOSIS = Aide odontologique de suivi itinérant des soins**

Témoignage fort de l'infirmier psychiatrique au sujet des personnes violentées aux frontières et aussi dans les boat people : *« quand quelqu'un se noie, ils sont presque contents... car ça leur fait un peu de place. »*

Puis, les échanges avec le Président sont courtois, plaisants et décontractés : il interpelle successivement ceux qui travaillent dans cet établissement, et rebondit sur certaines réflexions pour affirmer par exemple :

*« Que deviendraient ces populations sans cette aide que vous leur apportez ? »*

et nous dit par exemple:

*« Vous prenez donc en charge les immigrés ?*

*Mais aussi les SDF ? »*

- Mais bien sûr, Monsieur le Président

*« Vous, si je comprends bien, vous êtes comme moi ! L'électron libre ! »*

- Oui, en quelques sortes, Monsieur le Président

*« Concernant les finances, pas de difficultés ? »*

- Hésitations ... Ce serait un peu long à expliquer...

*« Ce qui fait votre force, c'est la pluralité des intervenants et la volonté de partager les expériences ! »*

- Tout à fait... Monsieur le Président.

Puis la parole m'est donnée; le temps est compté. J'explique en 2 ou 3 minutes que ce lieu, le Relais Georges Charbonnier, est exceptionnel à plusieurs titres et que, pour être efficace, la prise en charge odontologique de ces patients fragiles est basée sur quatre principes que nous mettons en œuvre ici même: la transdisciplinarité, l'itinérance des praticiens, la dissociation des actes et l'immédiateté de leur mise en œuvre.

## **LA TRANSDISCIPLINARITE**

La prise en charge des personnes en situation de grande précarité est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels issus de quatre « mondes »

- le monde médicosocial (assistantes sociales...)
- le monde humanitaire (responsable de l'association « Toit du monde »)
- le monde hospitalier (médecin, infirmière, secrétaire du CHU...)
- le monde médical libéral (chirurgiens-dentistes libéraux AOSIS...)

## **L'ITINERANCE DES PRATICIENS**

Ce sont les professionnels qui se déplacent. Ce n'est pas le patient qui va chez le médecin ou chez le dentiste...

Ce sont bien des chirurgiens-dentistes libéraux qui, bien qu'étant surbookés dans notre département, viennent effectuer leur vacation auprès des patients en situation de

précarité, mais aussi de dépendance et de handicap.

## LA DISSOCIATION DES ACTES

De la même manière qu'en milieu EHPAD (dépendance) ou qu'à l'hôpital de jour de Châtellerault, réservé aux patients en situation de handicap, une des clés du succès consiste à dissocier les actes : réaliser un bilan buccodentaire ne nécessite pas le même plateau technique complet du praticien. Un fauteuil d'examen, un scialytique et un peu de matériel à usage unique (sonde, miroir, précelles) suffisent. Ici, il y a un fauteuil de dentiste, et nous en avons aussi installé un dans sept EHPAD du département.

Il convient de dissocier les actes en trois catégories :

- Actes de prévention : en particulier pour les enfants, à l'accueil du RGC
- Actes de dépistage : le bilan buccodentaire, au RGC sur le fauteuil d'examen
- Actes curatifs : les soins ont lieu
  - soit au CHU pour les patients « en attente de couverture sociale »,
  - soit dans les cabinets de ville pour les autres.

## L'IMMEDIATETE DE LA MISE EN OEUVRE

- Pour les patients avec couverture sociale (CMU, CMU C, AME, ASE...) : la prise de rendez-vous chez un praticien de ville est effectuée par l'assistante sociale et le praticien qui a réalisé le bilan et rédigé un courrier au confrère pour lui confier ce patient. Ce courrier facilite la prise du RV et en procédant ainsi, les soins seront effectifs. Ce patient, qui bien souvent ne parle pas le français, aurait eu bien des

difficultés pour obtenir son rendez-vous seul dans un cabinet libéral.

- Pour les patients en attente de droits sociaux :
  - ceux qui ne nécessitent pas de soins urgents seront suivis au plan administratif par les assistantes sociales puis intégrés dans le circuit de ville avec le courrier confrère, ultérieurement, dès qu'ils seront « ayant droit ».
  - ceux qui nécessitent des soins en urgence et souffrent, seront soignés gracieusement dès le lendemain au CHU (pavillon Maillol) par un second praticien AOSIS. Un rendez-vous leur est donné, ainsi qu'un plan de la ville et du CHU. Pour être efficient, nous devons agir dans l'immédiateté.

Le Président visiblement très attentif à cette thématique de l'assistance aux plus démunis a conclu cette table ronde par cette belle formule :

**« Ici, on rencontre aussi la bonté ».**

Puis, j'ai offert un exemplaire des Actes\* du « Colloque de médecine buccodentaire sociale » qui a eu lieu les 2 et 3 avril 2015 au Futuroscope (éditions Atlantique, Espace Mendès France)

- au Président de la République, François HOLLANDE
- à Madame la Ministre de la santé, Marisol TOURAINE
- à Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle Aquitaine, Michel LAFORCADE

Le Président a signé le livre d'or du Toit du monde au RGC, et toute l'équipe s'en est allée.

(\*) Actes : pour en savoir plus :

Le succès du premier Colloque francophone international de médecine buccodentaire sociale (Futuroscope en avril 2015) est tel que nous avons décidé de réaliser et de publier les Actes de ce colloque (septembre 2016).

Cet ouvrage collectif de 212 pages explique en détail la manière de prendre en charge ces patients fragiles, qu'ils soient en situation de précarité, de handicap, ou de dépendance. Des solutions pragmatiques sont exposées au fil des trente-deux articles originaux, rédigés par des conférenciers de renom. Citons entre autres :

Pour la Précarité le docteur Xavier EMMANUELLI, ancien ministre chargé de l'action humanitaire d'urgence, toute l'équipe du bus social de l'Île de France, les responsables ordinaires nationaux le docteur COUZINOU président, le docteur SAMAKH Vice-Président pour les aspects déontologiques ; le docteur TRENTESAUX de Lille sur l'éthique en médecine bucco-dentaire ... l'équipe poitevine du Relais Georges Charbonnier, composée d'assistantes sociales, de médecins et de chirurgiens-dentistes AOSIS...

Pour le Handicap, le professeur HENNEQUIN de Clermont-Ferrand, le docteur BORY de Lyon, l'équipe d'Handident Alsace (les docteurs MENGUS et ALBECKER : soins sous sédation profonde ou AGSI), les responsables de l'hôpital de jour pour personnes handicapées de Châtelleraut : M. COQUEMA directeur, le docteur MICHON, généraliste, le docteur CHAMPION (Handisoins) et douze chirurgiens-dentistes du nord Vienne, le témoignage exceptionnel de M. Philippe CROIZON, amputé des quatre membres...

Pour la Dépendance, le professeur Véronique DUPUIS de Bordeaux (gérodentologie), les docteurs MOREAU et RUBBENS, praticiens AOSIS en milieu EHPAD, le témoignage de M. OLIVEAU, pharmacien de quartier, les interventions du docteur MAURIN (UFSBD), du docteur DESMAISON (URPS) etc.

La dimension juridique a été présentée par le professeur JACOTOT de Dijon et de magnifiques témoignages venus de Suisse (docteur Serge BORGIS) de Belgique (professeur Dominique DECLERCK), de Guyane (docteurs LEBRETON et RIOT) et du Burkina Faso (Docteur EMPARANZA et Professeur ZWETYENGA) nous ont été présentés.

Enfin les docteurs FRONTY, GRIVELET et BARDOU (bureau AOSIS) ont animé la table ronde, réalisé la synthèse de ces travaux, ainsi qu'un plaidoyer intitulé « Changeons de paradigme » en faveur des mesures spécifiques à mettre en œuvre de toute urgence pour ces quelques dix millions de français en déshérence : itinérance du praticien, dissociation des actes (prévention, dépistage, soins) transdisciplinarité, rapprochement des mondes hospitalier et libéral, des mondes odontologique et médico-social, des mondes associatifs, humanitaires... enfin l'instauration d'une nomenclature spécifique.

*Pour toute commande des Actes :*

*Editions Atlantique EMF 1, Place de la cathédrale 86000 Poitiers tel : 05 49 50 33 08. Prix 18€ (+ 8 € de port).*

[http://editionsatlantique.com/index.php?id\\_product=26&controller=product](http://editionsatlantique.com/index.php?id_product=26&controller=product)